

Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2014

30 août 2014 à 17H
salle de la RPA à Andernos



I Vote du compte rendu de l'assemblée
générale ordinaire 2013
que vous avez reçu ou consulté sur le site

II Rapport financier 2013-14

Comptes arrêtés au 10/08/14

RECETTES

Vos cotisations et dons 2600

(dons: 1300 € Merci!)

Autre (Com Lanton) 250

Total recettes de l'exercice 2850 €

DEPENSES

| | |
|--------------------------|--------|
| Site internet | 80,00 |
| Frais postaux | 44,18 |
| Assurance Maif | 186,54 |
| Adhésion CEBA | 20,00 |
| Adhésion SEPANSO | 48,00 |
| Bétey PB avocat pr appel | 400,00 |
| Contentieux Gujan avocat | 200,00 |

Total dépenses de l'exercice 978,72 €

| | |
|-------------------------------|----------------|
| En caisse au 10/08/13: | 1775,80 |
| Recettes 13/14 | 2850,00 |
| Dépenses 13/14 | 978,72 |
| Résultat 2013-14 | 1871,18 |

| | |
|------------------------------|----------------|
| En caisse au 10/08/14 | 3637,08 |
| dont: | |
| - en banque | 3560,17 |
| - en espèces | 76,91 |

Augmenter la cotisation à 12 euros en 2015?

III RAPPORT MORAL **du bureau collégial**

**Le rapport moral a été envoyé par mail
à tous les adhérents internautes.**

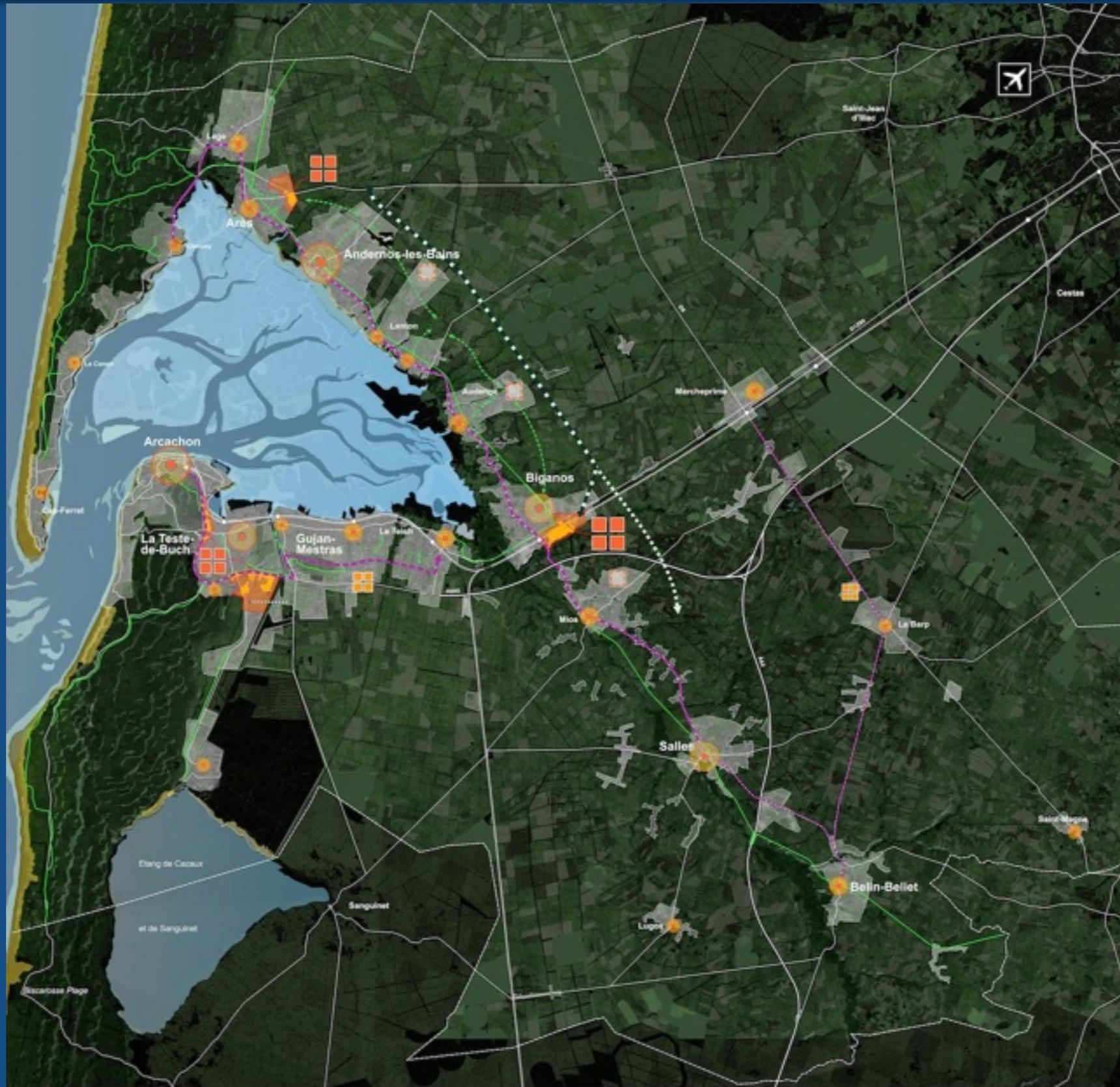
**Pour les autres, le rapport de 5 pages imprimé
est à leur disposition**

**Nous allons présenter uniquement nos
dossiers les plus importants**

1 Les vases mobiles, la régression des herbiers de zostères et la qualité des eaux du Bassin

- les dragages portuaires: des sédiments portuaires très pollués**
- les vases mobiles, leur devenir et leurs effets**

3 SCOT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre Dossier au tribunal administratif porté par la CEBA



4 PLU de Lanton zone de Mouchon

Le tribunal administratif nous a donné raison

5 PLU d'Andernos en appel

**Suite au jugement sévère du tribunal administratif
qui nous donnait raison, et malgré lui,
la commune a décidé de faire appel**

6 Un nouveau PLU pour Andernos

La municipalité nouvellement élue décide de faire un PLU tenant compte du jugement du tribunal administratif pour ne pas retomber dans les illégalités du passé et pour l'instant dans la concertation

7 PLU de Gujan Mestras: clinique de soins de suite

Requête de 5 associations au Tribunal Administratif pour non respect de la loi littoral

8 Nuisances créées par la présence de l'aérodrome

**Nous avons fait progresser la réglementation
mais les pilotes ne la respectent pas toujours**

**Peut-être un futur déplacement au delà de la RD 106
Il serait géré par la Communauté de Bassin Nord**

9 Quartier des Fontaines à Taussat: une zone de non droit

**- Violation de l'article 160-6 de la loi littoral
selon lequel on doit laisser une bande de 3 m
pour le sentier du littoral**

**- Violation de la loi sur l'eau: le ruisseau
Massurat a été détourné et busé, ce qui
provoque des inondations**

- Le restaurant Les Fontaines a été bâti sur le domaine public maritime lequel est inaliénable

- Ce même restaurant vient d'être rénové et une extension réalisée sans autorisation

Un chantier naval s'est installé en mars 2012 en violation du POS et sans autorisation. Il a été condamné par le Tribunal de Grande Instance à démolir son installation.

Le Préfet a demandé au Procureur de la République de diligenter une enquête. Nous avons déposé en juillet

IV Le BUREAU Collégial

Les membres actuels sont renouvelables tous les ans:

Mmes Monique Joyeux, Brigitte Meunier Quinsac, Clarisse Holik et Josiane Giraudel (représentante légale)

MM William Marquet, Pierre Vuilleumier, Jean Caïssa

Trois candidates pour renforcer le bureau:

Marie Hélène Ricquier (Andernos)

Jamila Mimouni (Andernos)

Catherine Pascal (Arès)

V Projets et dossiers à venir

Suivi des dossiers en cours

Vigilance et action sur:

- non respect des documents d'urbanisme**
- manquements à la loi littoral et à la loi sur l'eau**
- pollutions et nuisances à notre environnement**

Obtenir l'agrément de l'association au titre de la protection de l'environnement

Création d'un groupe Patrimoine identitaire, Urbanisme et Paysage au sein du bureau collégial



MERCI de votre attention

**Le verre de l'amitié vous attend
et à l'an prochain**

